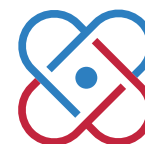


La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-3 Editorial
- 3 Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »
- 3 Communiqué de presse de la FMH
- 4-5 Bulletin d'informations de la rentrée
- 5 Prolongation du délai de prescription
- 6 Communiqué de la maison de Vessy
- 6-9 Candidatures
- 9 Changements d'adresses
- 11 Mutations
- 11 Ouvertures de cabinets
- 11 Décès
- 12 Petites annonces
- 13-15 A vos agendas !

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le mardi

19 novembre 2019 dès 19 h

La convocation vous parviendra en temps utile

Votez

A l'heure où les cantons et les assureurs se déchirent dans une guerre de pouvoir autour du financement uniforme des soins, où le Parlement fédéral tente de régler l'admission des fournisseurs de prestations, où les hausses des primes subissent une accalmie mais restent peu transparentes, où le Conseil fédéral délègue le rationnement des soins aux médecins et où les libertés de choix du médecin et des thérapies sont menacées, il est essentiel de choisir ses représentants à Berne pour défendre les citoyennes et les citoyens ainsi que nos conditions de travail et notre place dans le système de la santé.

Opacité

Entendre le Conseiller fédéral Alain Berset lors de sa conférence de presse expliquer que les cantons romands subissent les hausses de primes les plus importantes car la densité des institutions de soins et des médecins sont les plus fortes en Romandie reste incompréhensible tant les hausses les plus élevées sont à Neuchâtel et en Valais. Pour Genève, la stabilité des primes était attendue, mais une hausse certes modérée est arrivée. Le système de calcul reste opaque et les explications lacunaires. La transparence devra être exigée.

Combattre tout budget global

L'annonce des neuf premières mesures par Alain Berset pour freiner la hausse des coûts a surpris le corps médical car au-delà des mesures sur les médicaments, la création d'une organisation tarifaire nationale pour les traitements ambulatoires ou l'envoi systématique des factures aux assurés, c'est le pilotage des coûts (art.47 c LAMal) qui imposerait un budget global maquillé sous la forme de plafonds contraignants et donc amènerait à un rationnement des soins. Ce transfert sur le corps médical du rationnement des soins sera fondamentalement à combattre. Cette délégation entraînera, comme en Allemagne où c'est un échec, une baisse de la qualité des soins et un accès aux prestataires de plus en plus difficile pour toute une partie de la population et donc des retards diagnostiques. Le budget global

DANS LE
MILLE

Ä
K
 ÄRZTEKASSE
 CAISSE DES MÉDECINS
C
M
 CASSA DEI MEDICI

Loin de voir la fin des contraintes administratives ou voir plus loin? Vous avez le choix avec la Caisse des Médecins

Caisse des Médecins
 Société coopérative · Agence Genève-Valais
www.caisse-des-medecins.ch

sera à l'ordre du jour des premières séances du prochain parlement.

Le financement uniforme

Le projet EFAS fait couler beaucoup d'encre et la lutte de pouvoir entre les cantons et les assureurs ne fait que débiter. Dix ans après le dépôt de l'initiative parlementaire sur le financement uniforme des prestations de soins, le Conseil national vient d'adopter ces derniers jours le projet EFAS. Le mode de financement actuel est dépassé et des réformes doivent se faire. La bascule du stationnaire vers l'ambulatoire est une évidence tant sur le plan médical que politique. Le financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires avec une clé de répartition autour de 23-25 % pour l'Etat permettra une répartition financière plus juste socialement. Le but est également de gagner en efficacité et de conserver et développer une qualité des soins optimale. Il est évident que l'on peut comprendre les remous créés par cette adoption car le paiement des prestations et le choix des investissements seront au cœur des luttes entre les cantons et les assureurs, les uns dénonçant déjà les autres. Il est cependant urgent de supprimer les incitatifs financiers erronés et d'agir sur la hausse des coûts. L'Etat pourrait déjà soutenir financièrement les prestations devenues obligatoires en ambulatoires (liste d'interventions telles la hernie inguinale unilatérale, l'arthroscopie, la cataracte, ...). Le communi-

qué de presse concernant EFAS a regroupé Curafutura, SantéSuisse, la FMH, la FMcH, Interpharma, pharmaSuisse, Forum Santé pour Tous, l'ASMI, le GELIKO, medswiss, l'Organisation suisse des patients et d'autres. Le front du soutien est large, mais les discussions sur l'application, les financements et les arbitrages ne font que débiter et promettent de rudes batailles de chiffres.

Trop de fragmentation

La fragmentation du système de santé suisse est impressionnante. Il faut absolument diminuer massivement cette fragmentation pour tendre vers un système plus efficace. Que l'on parle des assureurs, des cantons, des tarifs médicaux, des différents prestataires de soins et de leurs interactions, des associations et de leurs représentants, tout est devenu trop complexe, trop fragmenté. Bientôt chaque Suisse aura son modèle d'assurance tant les modèles sont nombreux et tendent à augmenter. Il faut simplifier cela tout comme la lutte incessante vers moins de contraintes administratives et de réunions en tout genre.

L'humain au cœur du système

D'autres thèmes comme l'accès aux soins et au paiement des futurs traitements oncologiques, comme l'interprofessionnalité à développer dans un esprit qui garantit la reconnaissance de la formation, de la responsabilité et la capacité à poser un diagnostic et suivre un traitement. Qui






App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyse
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

soignera son prochain ? On annonce une pénurie de médecins de premier recours, mais on voit que le politique souhaite figer le nombre de prestataires et alors se pose la question de la relève et du pourquoi des longues études de médecine si le futur n'est qu'un point d'interrogation. Notre métier fait encore rêver car il reste une aventure humaine et technologique. Sachons protéger cela et sur-

tout soyons présents pour les patientes et les patients des premières cellules de la vie jusqu'au dernier souffle dans le respect de la condition humaine mais également pour maintenir une prise en charge optimale des soins et un accès aux soins pour toutes et tous. C'est primordial.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe

Initiative populaire

« Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

Chers Docteurs,

J'ai le plaisir de vous informer que l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » a abouti.

Elle a, dès lors, été déposée à Berne.

En son temps, l'AMGe vous avait sollicités, afin de recueillir le plus de signatures possibles en appui de cette initiative.

Ce n'est pas moins de 110 000 signatures qui ont été recueillies par les auteurs de l'initiative, depuis le 20 mars 2018 ce qui démontre que la protection des enfants et des adolescents contre la publicité pour le tabac constitue une préoccupation pour la population suisse.

Par ces quelques lignes, je tiens à vous remercier de votre aide.

Antonio Pizzoferrato
Secrétaire général

Communiqué de presse de la FMH

Plus de 100 000 signatures pour le oui à la prévention du tabagisme

L'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » a été déposée.

L'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », soutenue par la FMH, a abouti. Cela montre que la protection des enfants et des adolescents contre la publicité pour le tabac correspond très clairement à une préoccupation de la population. Ce matin, les auteurs de l'initiative ont déposé ensemble les signatures à la Chancellerie fédérale. À cette occasion, plusieurs défenseurs ont pris la parole.

La consommation de tabac, qu'elle soit sous forme de cigarettes ou d'autres produits contenant de la nicotine comme les cigarettes électroniques, provoque des troubles de la santé et entraîne une perte de la qualité de vie. Par ailleurs, elle engendre chaque année des coûts importants au travers des maladies, des absences au travail et des décès prématurés qui en découlent. La prévention du tabagisme reste donc un point central de la prévention médicale en Suisse.

La protection des enfants et des jeunes doit primer

57 % des fumeurs ont commencé à fumer alors qu'ils étaient mineurs. Si les enfants et les jeunes ne commencent pas avant l'âge de 18 ans, ils ne fumeront probable-

ment jamais de leur vie. Il est donc primordial de les protéger contre une publicité qui les incite à consommer des produits contenant de la nicotine avec un fort potentiel addictif tout en étant nocifs pour leur santé.

Un pas important dans la bonne direction

Pas moins de 110 000 signatures ont été recueillies depuis le 20 mars 2018 pour l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac ». Cela montre que la protection des enfants et des adolescents contre la publicité pour le tabac correspond à une préoccupation de la population. La commission de la santé du Conseil des États a déjà fait preuve de compréhension pour cette question. Le dépôt de l'initiative permet aujourd'hui de franchir une étape supplémentaire en faveur de l'amélioration de la protection des enfants et de la jeunesse. La prévention du tabagisme ne peut pas non plus être exclue de la discussion sur les coûts de la santé. Réduire la consommation de produits contenant de la nicotine a un impact important sur les coûts. Selon une estimation du bureau d'études de politique du travail et de politique sociale, interdire la publicité pour le tabac permettrait d'économiser au moins un milliard de francs par an en coûts de santé directs.

Renseignements :
Charlotte Schweizer
Cheffe de la division communication
Tél. 031 59 11 50
kommunikation@fmh.ch

Bulletin d'informations de la rentrée

Chers Collègues,

La rentrée 2019 s'annonce pour le moins chargée.

Des dossiers majeurs attendent notre Association.

- En premier lieu, comme vous le savez, il conviendra de défendre la **valeur du point** tarifaire à 0,98 (à tout le moins son maintien à 0,96).

Deux groupes d'assureurs (SantéSuisse et HSK) ont requis de M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat, de revoir à la baisse la valeur du point.

L'AMGe a élaboré un modèle tarifaire qui a été présenté à M. Poggia à la fin août. Le ministre de la santé devra se déterminer d'ici la fin de l'année.

Dans l'hypothèse où M. Poggia décidait de revoir à la baisse la valeur du point actuel, l'AMGe entreprendra toutes les démarches utiles pour faire valoir sa position devant les instances judiciaires (Tribunal administratif fédéral).

- Parallèlement à la problématique de la valeur du point tarifaire, l'AMGe est actuellement en discussion avec les principaux assureurs s'agissant des tarifs relatifs aux **interventions en stationnaire sous le régime privé ou semi-privé**.

Là encore, les assureurs souhaitent revoir à la baisse les tarifs appliqués par les médecins.

Comme vous le savez, Concordia et Atupri ont déjà décidé, unilatéralement et sans en informer préalablement leurs assurés, de ne plus couvrir l'entier des honoraires médicaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces deux assureurs limitent leurs remboursements en faveur de leurs assurés aux tarifs figurant dans la « Convention Assura ».

D'autres assureurs comme Helsana ont choisi la voie du dialogue et de la confrontation avec l'AMGe.

D'autres encore (CSS) ont prorogé à l'an prochain les discussions sur ce sujet.

- L'AMGe veillera, encore, à ce que la **planification hospitalière** en cours d'élaboration au DSES respecte les intérêts de toutes les parties prenantes, à commencer par ceux des médecins membres de l'AMGe.

En fonction des critères d'attribution, il est possible que certaines interventions soient attribuées en exclusivité à un seul établissement hospitalier.

Si tel était le cas, les spécialistes concernés n'auraient pas d'autres choix que d'opérer dans l'établissement en question, aux conditions dictées par ledit établissement.

Dans ces conditions, certains médecins ne pourraient plus exercer librement, ce qui aura inévitablement des répercussions sur le libre choix du médecin.

A ce sujet, je salue la décision d'Helsana qui, notamment suite à l'intervention de l'AMGe, a réintégré, cet été, deux cliniques genevoises (La Colline et Les Grangettes) dans la liste des établissements hospitaliers reconnus et pris en charge.

- De manière générale, nous assistons depuis quelques années à un certain nombre d'initiatives qui visent à vider de sa substance notre profession.

Dernière en date, le **projet de modification de l'Ordonnance sur l'assurance maladie** qui a pour but de conférer aux psychologues davantage de compétences.

En appui au Groupe des psychiatres-psychothérapeutes, l'AMGe a réagi fermement à ce projet de loi.

La **vaccination en pharmacie** constitue un autre dossier sur lequel l'AMGe demeurera vigilante.

Le transfert progressif d'un certain nombre de vaccins du médecin au pharmacien n'est ni souhaitable, ni opportun.



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

11006983

Le manque de formation des pharmaciens ne permet pas de poser systématiquement un diagnostic précis et encore moins d'en assumer subséquemment la responsabilité.

Le Conseil de l'AMGe rencontrera le Pharmacien cantonal et la Présidente des pharmaciens courant octobre, pour aborder ce sujet.

- Afin de lutter contre ces processus visant à stigmatiser le médecin, l'AMGe entreprendra dès cet automne des actions propres à **valoriser la profession de médecin**, toutes spécialités confondues. Ces actions seront réalisées avec l'appui de la **société de communication** que l'AMGe a mandatée à la fin du printemps.

Ainsi, une campagne concernant le Groupe des psychiatres-psychothérapeutes est d'ores et déjà prévue. Elle sera suivie d'une seconde action concernant les chirurgiens.

L'AMGe continuera ses « campagnes promotionnelles » en 2020 et les années suivantes afin que toutes les spécialités puissent en bénéficier.

En tout état, soyez certains que les membres du Bureau, ceux du Conseil et notre secrétaire général ne ménageront pas leurs efforts afin de défendre au mieux vos intérêts.

Pour ma part, comme vous le savez, je suis candidat aux prochaines élections nationales.

Quelle que soit l'issue de cette élection, mon engagement pour l'AMGe demeurera sans faille et inconditionné.

Je vous remercie pour votre confiance.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe

Prolongation du délai de prescription

Chers Membres,

Le Conseil National et le Conseil des Etats ont décidé de prolonger, de 10 à 20 ans, le délai de prescription absolue en cas de dommages corporels et de décès.

En d'autres termes, la partie qui s'estime lésée pourra agir en « dommages et intérêts » 20 ans après la survenance des faits à l'origine de ses prétentions.

Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur le 1er janvier 2020.

Le nouveau délai de prescription s'appliquera aux médecins exerçant en tant qu'indépendant et, dans certains cas, aux cliniques privées.

La prolongation du droit de prescription engendrera deux effets majeurs pour les médecins :

- Les dossiers médicaux devront être conservés pendant 20 ans ;
- Les médecins devront conclure des polices d'assurance (responsabilité civile) prévoyant une couverture qui s'étend encore pendant 20 ans après la cessation de leur activité.

Conservation des dossiers médicaux

La Loi sur la santé impose aux médecins de conserver les dossiers médicaux de leurs patients pendant les 10 années suivant la fin du dernier traitement. La loi sur la procédure civile, quant à elle, fixera, dès le 1^{er} janvier 2020, le délai de prescription à 20 ans.

Ainsi, pour l'heure, il n'y a pas d'harmonisation entre le délai de conservation (10 ans) et le délai de prescription (20 ans).

Il n'est pas impossible qu'une telle harmonisation intervienne ces prochains mois.

Cela étant, pour l'heure, il est dans l'intérêt du médecin de conserver les dossiers médicaux de ses patients au-delà du délai légal de conservation (10 ans).

En effet, en cas de procédure judiciaire ultérieure (prescription à 20 ans), il est indispensable que le médecin dispose des pièces du dossier médical pouvant justifier son diagnostic et sa pratique.

Aussi, l'AMGe recommande aux médecins de conserver les dossiers médicaux pendant 20 ans.

Police d'assurance responsabilité civile

En cas de cessation d'une activité professionnelle indépendante, la couverture de l'assurance responsabilité civile doit, à l'avenir, être assurée pendant les 20 ans suivant dite cessation.

Dès lors, les polices existantes doivent être complétées. Les nouvelles polices, quant à elles, devront prévoir une couverture ultérieure de 20 ans à compter de la cessation d'activité.

Antonio Pizzoferrato
Secrétaire général

Vos patients le consultent :
Pensez à consulter le site www.planetesante.ch

Communiqué de la maison de Vessy

Mesdames, Messieurs, cher(e)s partenaires,

Le 24 septembre 2019, la Maison de Vessy, grand EMS public du canton, déploie son nouveau système d'appel malade dans les 220 chambres de l'établissement et les locaux communs (restaurants, etc.). Il s'agit d'une première étape vers une solution de sécurisation des résidents/tes, qui sera complétée début 2020 par un système de géolocalisation individuelle des résidents/tes les plus désorientés/ées.

Dans ce contexte, les numéros d'appels des unités de soins ont été revus.

Il s'agit des numéros composés afin d'atteindre les infirmières et infirmiers (INF), les Responsables des Unités de Soins (IRU), ainsi que du numéro du restaurant de la Maison de Vessy, le 12 34.

	Anciens N°	Nouveaux N°
<i>INF responsable d'unité Esserts rez/1^{er}</i>	022 899 22 16	022 899 25 35
<i>INF Esserts rez</i>	022 899 25 30	022 899 24 00
<i>INF Esserts 1^{er}</i>	022 899 25 31	022 899 24 01
<i>INF responsable d'unité Esserts 2^e/3^e</i>	022 899 21 40	022 899 25 36
<i>INF Esserts 2^e</i>	022 899 25 32	022 899 24 02
<i>INF Esserts 3^e</i>	022 899 25 33	022 899 24 03

<i>INF responsable d'unité Salève 1^{er}/2^e</i>	022 899 21 37	022 899 25 37
<i>INF Salève 1^{er}</i>	022 899 22 10	022 899 24 04
<i>INF Salève 2^e</i>	022 899 22 20	022 899 24 05
<i>INF responsable d'unité Salève 3^e/4^e</i>	022 899 21 38	022 899 25 38
<i>INF Salève 3^e</i>	022 899 22 30	022 899 24 06
<i>INF Salève 4^e</i>	022 899 22 40	022 899 24 07
<i>INF responsable d'unité Beaux-Champs/Gomarin</i>	022 899 21 35	022 899 25 39
<i>INF Beaux-Champs rez / Gomarin</i>	022 899 23 22	022 899 24 08
<i>INF Beaux-Champs 1^{er}/2^e</i>	022 899 23 30	022 899 24 09
<i>Restaurant le 12 34</i>	022 899 25 05	022 899 22 00

Notre réception reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information au 022 899 21 11. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces informations et vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, cher(e)s partenaires, mes salutations les plus cordiales.

Florence Moine
Directrice générale

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Thomas AMBROSETTI

Chemin des Serres 21A, 1254 Vessy
Né en 1977 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade en chirurgie 2018

Après avoir effectué ses études à Genève, il a effectué l'entièreté de sa formation chirurgicale en Suisse, comme interne dans les cantons du Valais (hôpitaux de Sion, Sierre et Martigny) et de Genève (HUG) puis comme chef de clinique dans les cantons du Valais (Sion et Sierre) de Vaud (Hôpital de Nyon) et de Genève (HUG). Actuellement spécialiste en chirurgie générale, il s'installe en ville de Genève ainsi que dans le canton de Vaud.

Dr Gabriel BRÄNDLE

HUG, ue Gabriel-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Service d'accueil et d'urgence pédiatrique
Né en 1985 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en pédiatrie 2018

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, il a initialement acquis une expérience en médecine interne pendant deux ans à Nyon avant d'entreprendre une formation de pédiatrie à Nyon puis à Genève au sein des HUG. Après la fin de sa formation en pédiatrie générale en 2018 et son doctorat en médecine à l'Université de Genève en 2016, il poursuit

actuellement la formation lui permettant d'obtenir une spécialisation en urgences pédiatriques ainsi qu'un AFC en hypnose médicale. Il s'installera à son compte le 1^{er} janvier prochain aux urgences pédiatriques de la Clinique des Grangettes.

Dr Elisabeth DE PREUX

Centre de médecine naturelle
Route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy
Née en 1975 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade de médecin praticien en 2012

Après avoir terminé ses études à Genève, elle obtient son diplôme de médecin en 2002. Elle a acquis son expérience de médecine générale en médecine communautaire aux HUG. Intéressée par la médecine transculturelle, elle a fait des missions humanitaires et un post graduat en médecine tropicale et santé internatipnale (Institut de médecine tropicale Prince Léopold d'Anvers). Par ce parcours communautaire et transculturel, elle se passionne pour l'approche globale de la médecine (sociale, somatique, psychologique) et fait un CAS de médecine psychosomatique et psychosociale. Cheffe de clinique, elle exerce depuis 7 ans la médecine générale à la consultation pour victimes de torture et de guerre des HUG, lui donnant une solide expérience de l'approche psychosomatique. Investie pour une médecine globale, elle s'installe comme médecin praticien FMH dans le centre de médecines naturelles au Centre médical de Lancy.

Dr Anne-Laure GERMOND GONCERUT

Clinique Général-Beaulieu, chemin Beau-Soleil 20,
1206 Genève
Née en 1976 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en anesthésiologie en 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a effectué 2 ans de médecine interne en Suisse romande. Elle a ensuite débuté sa spécialisation en anesthésiologie à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds avant de la poursuivre aux HUG. Spécialiste FMH en anesthésiologie depuis 2012, elle y a exercé 7 ans comme cheffe de clinique puis rejoindra, au 1^{er} octobre 2019, l'équipe d'anesthésistes de la Clinique Générale-Beaulieu.

Dr Alexandra GOISCHKE

Clinique des Grangettes, chemin des Grangette 7,
1224 Chêne-Bougeries
Née en 1975 nationalité allemande
Diplôme de médecin en 2004 (Allemagne) reconnu en 2013
Titre postgrade en pédiatrie 2010 (Allemagne) reconnu en 2013
Titre postgrade en neurologie pédiatrique en 2018

Après avoir suivi ses études à Berlin en Allemagne et obtenu son diplôme de médecine en 2004, elle effectue sa formation de pédiatrie à Paris et obtient son titre de spécialiste en pédiatrie en 2010. De 2010 à 2019, elle travaille comme cheffe de clinique d'abord en explorations fonctionnelles rénales pédiatrique à l'Hôpital Necker enfants-malades à Paris puis en néphrologie pédiatrique des HUG. Elle obtient son titre de formations approfondie en néphrologie pédiatrique en 2018. A partir de septembre 2019, elle s'installe comme néphrologue pédiatre à la Clinique des Grangettes.

Dr Simon GUILLAUME-GENTIL

Avenue des Grandes-Communes 8, 1213 Petit-Lancy
Née en 1979 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en médecine interne générale en 2018

Spécialiste en médecine interne générale, il a travaillé une année à l'Hôpital de Martigny au sein du RSV, puis deux ans à l'Hôpital de la Tour. Depuis 2011, il pratique au sein des HUG, dans le service du SMIG et du SMPR, où il a exercé en tant que chef de clinique depuis 2015. Expérience de 6 mois dans le service d'ORL et 6 mois dans le service de dermatologie des HUG.

Dr Jaafar JAAFAR

Route de Chêne 11, 1207 Genève
Né en 1978 nationalité syrienne
Diplôme de médecin en 2012
Titre postgrade en médecine interne générale en 2014
Titre postgrade en endocrinologie-diabétologie en 2017

Après avoir fini ses études de médecine, il obtient le titre de Docteur en médecine en 2003 à l'université d'Alep. Il a ensuite suivi une formation d'endocrinologie, diabétologie et troubles du métabolisme en France et a obtenu une AFS et AFSA en endocrinologie, diabétologie et troubles de métabolisme en 2007 et 2008 respectivement, et un diplôme universitaire en diabétologie en 2008. En Suisse depuis fin 2008, où il a exercé dans les HUG sans interruption jusqu'à maintenant, il a obtenu en 2012 le diplôme fédéral de médecin de l'Université de Genève, puis en 2013 le titre de FMH de médecine interne générale. Depuis fin 2013, il exerce dans le service de diabétologie et d'endocrinologie, avec un titre FMH d'endocrinologie, diabétologie obtenu en 2016. Depuis fin 2015, il est chef de clinique dans le même service et assure en parallèle la consultation de cette spécialité à la Clinique des Grangettes. En 2017, il a obtenu un Curriculum Suisse des maladies osseuses et en 2018 il a fait sa thèse de doctorat à l'Université de Genève. Dès le 1^{er} novembre 2019, il exercera à 60 % au sein de la Clinique des Grangettes et gardera une activité hospitalière aux HUG à 40 %.

Dr Mohamed Aymen KRAIEM BEN RACHED

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

Né en 1979 nationalité tunisienne

Diplôme de médecin en 2009 (Tunisie) reconnu en 2015

Titre postgrade en anesthésiologie 2015 (France) reconnu en 2015

Titre postgrade en médecine intensive en 2018

Après avoir suivi ses études de médecine à Tunis, il finit sa formation en anesthésie-réanimation à Paris à l'Hôpital Lariboisière et l'Hôpital pédiatrique Armand Trousseau. En 2011, il obtient son titre post grade en anesthésiologie puis poursuit une formation en médecine intensive à Genève où il obtient son titre de spécialiste en 2018. Il occupe un poste de chef de clinique pendant 8 ans au sein des HUG dont 4 ans aux soins intensifs, 1 an en médecine interne générale et 3 ans en anesthésiologie. Depuis avril 2019, il occupe un poste de médecin adjoint dans l'unité des soins péri-interventionnels du service d'anesthésiologie des HUG. Sa formation polyvalente lui a permis d'acquérir une expertise en médecine périopératoire notamment dans la prise en charge complexe des patients aux multiples comorbidités. Il va rejoindre en janvier 2020 l'équipe des anesthésistes et intensivistes agréés à la Clinique des Grangettes.

Dr Eva NIYIBIZI

Avenue Beau-Séjour 6, 1206 Genève

Née en 1984 nationalité belge

Diplôme de médecin en 2009 (Belgique) reconnu en 2011

Titre postgrade en médecine interne générale en 2016

Après avoir suivi ses études à l'Université catholique de Louvain en Belgique, et obtenu son diplôme de Docteur en médecine en 2009, elle a effectué sa formation de médecine interne générale aux HUG et obtenu son titre de spécialiste FMH en 2016. Ancienne cheffe de clinique aux HUG, elle s'est formée à la médecine d'urgence en Suisse

et en Israël, et est titulaire d'une spécialisation en médecine d'urgence hospitalière. Elle est installée en ville de Genève depuis avril 2019.

Dr Jean-Christophe SCHNEIDER

Rue Michel-Chavet 3, 1208 Genève, puis Swissanesthésia

Né en 1965 nationalité française

Diplôme de médecin en 1998 (France) reconnu en 2009

Titre postgrade médecin praticien 1998 (France) reconnu en 2009

Titre postgrade en anesthésiologie en 2009

Après ses études de médecine générale à Montpellier (1997), il a exercé la médecine d'urgence jusqu'en 2003. Parallèlement, il a obtenu son doctorat en sciences à Paris en 2002. A son arrivée en suisse, il a suivi une formation d'anesthésiologie aux HUG et a pratiqué l'anesthésie-réanimation dans la région Rhône-Alpes, il est installé à Genève depuis septembre 2019.

Dr André, Jacques TRUFFERT

Unité NINM/Service de neuro, HUG, rue Gabriel-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4

Né en 1959 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1991 (France) reconnu en 2003

Titre postgrade en neurologie 1991 (France) reconnu en 2003

Titre postgrade en électroneuromyographie en 2005

Après ses études à Lyon où il obtient son diplôme de médecin en 1989, il exerce d'abord la neurologie en milieu hospitalier à l'île de la Réunion. De 1995 à 2019, il accomplit à Genève une carrière aux HUG dans l'unité d'ENMG et des maladies neuromusculaires, obtenant le grade de Privat Docent à la faculté de médecine. A partir de 2020, il continuera à exercer cette sous-spécialité neurologique en pratique privée dans le canton de Genève.

Au service de vos patients

Radiologues FMH

- Dr Daniel ARDITI, spécialisé en imagerie ostéoarticulaire
- Dr Gabriel GUGLIELMI, spécialisé en imagerie ostéoarticulaire et cardiovasculaire
- Dr Ozgür GÜRER, spécialisé en imagerie de la femme et en imagerie neuroradiologique
- Dr Sabine HALLER, spécialisée en imagerie thoracique et cardiovasculaire
- Dr Bruno MARCHAND, spécialisé en imagerie de la femme, ostéoarticulaire et thoracique

Equipements

IRM à large ouverture • CT scanner • Mammographie • Radiographie digitalisée • Minéralométrie • Ultrasons • Echo-Doppler

Centre Imagerie
Versoix

Contact

Chemin Jean-Baptiste Vandelle 3
1290 Versoix
T 022 761 51 51
info-cive@magellan.ch
www.magellan.ch

Horaires d'ouverture

Lundi- vendredi : 8h-18h

Candidature à la qualité de membre actif à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève ; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1) :

Prof. Fabienne Marie PERREN

Rue Emile-Yung 9, 1205 Genève
Née en 1967 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1997
Titre postgrade en neurologie en 2005

Après avoir suivi ses études de médecine à Lausanne et à Bonn en Allemagne, elle a obtenu son Doctorat en médecine en 1995 puis son diplôme de médecin en 1997. Elle débute sa formation de neurologue au CHUV à Lausanne et effectue un post-doc d'une année et demie à la Clinique

universitaire de neurologie de Mannheim/Université de Heidelberg en Allemagne. De retour en Suisse, elle est nommée cheffe de clinique puis médecin adjoint aux HUG et obtient le titre de Privat docent de la Faculté de médecine de l'Université de Genève où elle enseigne en tant que professeur la neurologie en pré-et post-grade. Spécialiste FMH en neurologie, elle est certifiée en : maladies cérébrovasculaires, neuro-échographie et neuro-ophtalmologie. Elle est installée en ville de Genève depuis le 1^{er} septembre 2019.

Changements d'adresses



Dr Samira DAOU KEMMAR

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue de Beau-Séjour 6 mais à l'avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève.
Tél. (nouveau) 022 702 21 44
Fax (nouveau) 022 702 27 06

Planche 1, 1217 Meyrin.
Tél. (nouveau) 022 757 57 57

Dr Olivia LAURENT

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et en médecine nucléaire, n'exerce plus à la rue Emile-Yung 1 mais à la rue Charles-Sturm 20, 1206 Genève.
Tél. (nouveau) 078 636 74 34

Dr Veronica RATO

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la Fondation Phenix mais à la route d'Hermance 2, 1222 Vésenaz.
Tél. (nouveau) 022 772 17 17

Dr Alessandro Luigi LIMONTA

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à BIOMED MTC mais toujours à Effcium, route des Jeunes 9, 1227 Carouge ainsi qu'à Detox Suisse, avenue Wendt 56, 1203 Genève.

Effcium :

Tél. (inchangé) 022 307 10 90
Fax (inchangé) 022 307 10 91

Detox Suisse :

Tél.(nouveau) 022 910 33 23

Dr Olivier RUTSCHMANN

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus aux HUG mais au Centre médical rue de Lausanne, rue de Lausanne 80, 1202 Genève.
Tél. (nouveau) 022 908 33 33

Dr Salvatore STEFANELLI

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus aux HUG mais à l'Hôpital de la Tour, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin.
Tél. (nouveau) 022 719 74 47

Dr Fouzia MOURSLI-GOUAL

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue Frontenex 6 mais à la rue du Parc 4, 1207 Genève.
Tél. (inchangé) 022 736 44 22
Fax (inchangé) 022 700 31 91

Dr Pablo SANCHEZ-MAZAS

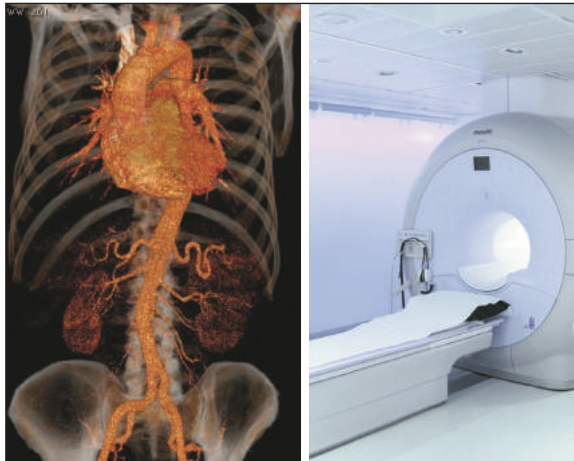
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue du Diorama 15 mais à la rue Hugo-de-Senger 7, 1205 Genève.
Tél. (inchangé) 022 320 25 30

Dr Yacine OUGHLIS

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus au Centre médical de la Servette mais à la Clinique des Vergers, chemin de la

Dr Bahar SHAFI AEDDIN-SCHREVE

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus au Centre dermatologique de Rive mais au chemin de Beau-Soleil 12, 1206 Genève.
Tél. (nouveau) 022 346 69 92



Expérience - Modernité - Confort
 Bienvenue chez Medimage



IRM ostéo-articulaire,
 neuro-vasculaire,
 abdominale/
 gynécologique,
 cardiaque



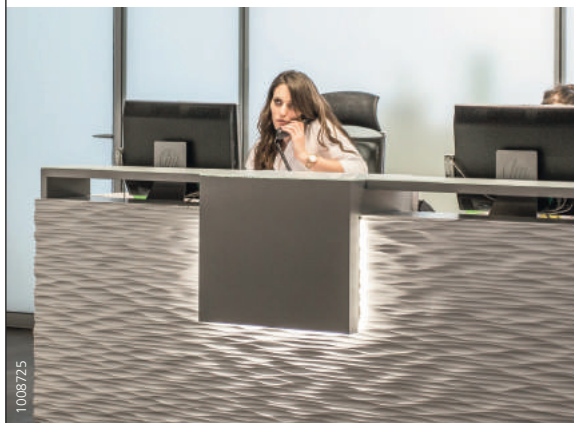
CT scanner
 Denta-scan



Échographie
 Doppler



Mammographie
 numérique
 low dose



Radiologie
 interventionnelle
 et thérapie
 de la douleur



Radiologie
 numérique



Panoramique
 dentaire



Minéralométrie

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Marchand
 Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence :

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
 ☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana,
 médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana



1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- ▶ FACILITÉ D'UTILISATION
- ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT
- ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES
- ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES SÀRL
 Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
 T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
 info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007975

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Nicole BERNOULLI, Emmanuel DAVID-MONTEFIORE, Yvan GASCHE, Eleni GEORGIADI, Gabriel GUGLIEMI, Christoph HUBERT, Raquel HUESO IBANEZ, Eléna KASTRITIS MARZOUK, Pietro Aniello LAUDATO, Mengu Ma Tooh MENGU MA TOO, Elisa NADAL CARMONA, Charalampia NIKOLAOU, Valérie Pauline PIGUET, Ali SARRAJ, Ariane Marie TESTUZ et Marie-Bénédicte TSCHOPP, dès le 3 octobre 2019

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs François FERRERO, Bertrand JACOT-DES-COMBES, Ronald KRAEMER et Peter LEUENBERGER, dès le 1^{er} janvier 2020

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Denis HOCHSTRASSER, Michel RAMAZZINA, Eva SENDERSKY et Jean-Daniel VIRET, dès le 1^{er} janvier 2020

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Anne-Sophie ARCHINARD, Liesbeth DENEFF et Frédérique PILLEUL, au 31 décembre 2019

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Michael FEUSIER, médecin-conseil pour *la société MedLife S.A.*

Ouvertures de cabinets



Dr Djamal BRAKENI
Spécialiste en rhumatologie
Rue Chantepoulet 5
1201 Genève
Tél. 022 741 02 18
Fax 022 741 02 57

Dr Lora CARADJA
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue des Cordiers 12
1207 Genève
Tél. 076 693 27 38

Dr Leo BUHLER
Spécialiste en chirurgie
Centre médical de Vézenaz
Route de Thonon 42
1222 Vézenaz
Tél. 022 716 16 16

Dr Besa ZENELAJ
Spécialiste en médecine interne générale
Rue de Montbrillant 5
1201 Genève
Tél. 022 733 04 10
Fax 022 734 98 85

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Mario INDEMINE**, spécialiste en médecine interne, survenu le 27 août 2019 et **Docteur Diane PIEYRE-LEDERMANN**, spécialiste en dermatologie et vénéréologie, survenu le 22 septembre 2019.



Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Cabinet de psychiatrie à sous-louer

A 100 % de février à mai 2020. Région de Champel, prix 1250 CHF/mois

Contacteur par courriel : elina.pilichou@gmail.com



Cabinet médecine interne générale à remettre

Quartier Bastions-Candolle. Grande surface de 140 m², peut convenir à 1-3 médecins. A céder avec ou sans patients. Options : appareil Rx, parking médecin

Contacteur par téléphone : 022 329 43 43

par courriel : yhyman@bluewin.ch



Cabinet à remettre

A Carouge, cherche médecin généraliste, parlant également l'espagnol, afin de prendre en charge mes patients, à partir de juin 2020, pour cause de départ à la retraite.

Contacteur par courriel : cesca562015@gmail.com



Cabinet de psychiatre à partager

A remettre, pour cause de retraite, au cœur des Eaux-Vives, dans bel immeuble ancien, proche du lac, au rez-de-chaussée, dans un cabinet de 4 pièces, 2 pièces pour psychologue, psychiatre ou pédopsychiatre. Hall, douche, toilettes, kitchenette à partager avec psychiatre installée. Disponible dès fin juin 2020. Prix 1250 CHF/mois, charges comprises. Possibilité de temps partiel avant cette date.

Contacteur par téléphone : 022 736 05 39

par courriel : alpahud@mail-box.ch



Bureau de consultation à louer

Très beau bureau entièrement remis à neuf, parfaite isola-

tion phonique, calme, lumineux. Très bien situé en plein centre de la ville de Genève sur la rive gauche, parfaitement desservi par les TPG, nombreux parkings, commerces à proximité de la place du Cirque, du parc des Bastions, de la place de Neuve et du quartier des banques. A louer 1000 CHF par mois toutes charges incluses dont wifi, climatisation, etc. Idéal pour un médecin (psychiatre, interniste, etc), psychologue, psychothérapeute, soignants, thérapeutes, etc.

Contacteur par téléphone : 022 321 27 52



Recherchons un psychiatre-psychothérapeute FMH ou un pédopsychiatre FMH

Notre centre de psychothérapie Emergences, est à la recherche d'un psychiatre pour enfant, adolescent ou adulte, afin de compléter notre équipe de psychothérapeutes (4 psychiatres et 7 psychologues actuellement). Le centre fonctionne dans une approche collaborative et intégrative des différentes formes de psychothérapies. Le poste que nous proposons est à un taux d'activité entre 40 et 100 % et toute orientation thérapeutique est possible.

Contacteur par courriel : admin@centre-emergences.ch



Recherche bureau

Psychiatre FMH recherche bureau au calme à Carouge.

Contacteur par courriel : elsati@bluewin.ch



Gratuit : cabinet à remettre au plus vite

Pour raison d'âge, superbe cabinet à Carouge, grosse clientèle, revenu assuré dès le départ.

Contacteur par téléphone : 022 301 49 49

par courriel : jeandeblonay@rondeau.ch

**GE-MED**
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile

Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

A vos agendas!



Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique: « On nous prie d'annoncer ».

De février 2020 à février 2021

Délai d'inscription le vendredi 15 novembre
Certificat de formation continue
Santé mentale, migration et culture :
évaluer et soigner

Lieu : Université de Genève

Atelier santé, féminisme & éthique Les fictions (télé) nous aident à repenser la réalité

Lieu : Maison internationale des associations, rue des Savoises 15, 1205 Genève



Samedi 26 octobre de 20 h à 22 h Conférence publique de Martin Winckler Santé & féminisme : de la brutalité à la bienveillance dans le soin

Lieu : Maison internationale des associations, rue des Savoises 15, 1205 Genève

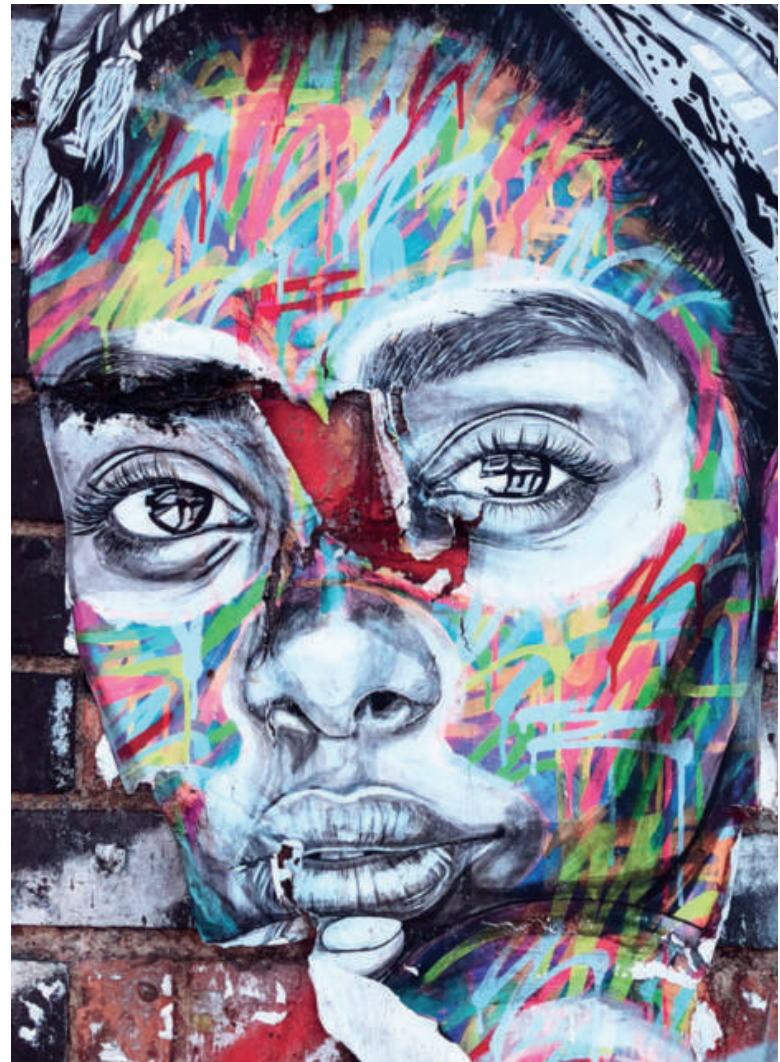
Jeudi 17 octobre de 14 h à 17 h 30 Les entretiens de Beaulieu Entre cancer et vaccination : un enjeu mondial

Lieu : Forum Genève

Vendredi 25 octobre de 9 h à 16 h Congrès Suisse pour l'économie de la santé et les sciences de la santé Le changement social exige une nouvelle politique de la santé

Lieu : Inselspital, Hôpital universitaire de Berne,
Freiburgstrasse, Berne

Samedi 26 octobre de 14 h à 18 h



Jeudi 31 octobre dès 14 h
Symposium de médecine intégrative
Co-organisé par les Professeurs
Johanna Sommer (resp IUGP) et
Idris Guessous (médecin chef SMPR)
Invité le Dr Zhang Qi

Lieu : à définir

Jeudi 31 octobre de 8 h 30 à 17 h
Formation Parkinson
Importance d'un suivi pluridisciplinaire dans
le parcours patient

Lieu : HUG, auditoire Gustave Julliard,
rue Alcide-Jentzer 17



Jeudi 31 octobre
19^e congrès de cardiologie

Progrès des thérapeutiques cardiovasculaires
XIX

Lieu : Hôtel Kempinski, Genève

Jeudi 31 octobre à 8 h 30 à 17 h 30
Journée de formation continue de l'ARFMPP
La conversion dans tous ses états

Lieu : Crêt-Bérard, Puidoux VD

Lundis 4, 11, 18 et 25 novembre
de 18 h 30 à 20 h
Cours de sensibilisation à l'hypnose clinique
L'hypnose actuelle : thérapie d'appoint
rapide, efficace, légère

Lieu : HUG bâtiment E-OPERA, salle de cours 5A-0-202,
rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

Jeudi 7 novembre de 13 h 30 à 18 h 30
Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Lieu: Crowne Plaza, Genève

Jeudi 7 novembre de 17 h 30 à 19 h 30
Le Centre universitaire romand de chirurgie pédiatrique
a le plaisir de vous inviter à son traditionnel quiz éducatif et ludique sur la chirurgie de l'enfant

Lieu : Gotham Lab, Lausanne gare

Jeudi 7 novembre de 8 h à 16 h
Journée CoRoMA 2019
Les conduites addictives au regard de la Loi

Lieu: Auditoire César Roux, CHUV



Jeudi 14 novembre de 13 h 30 à 17 h
Les Assises de la Médecine romande #3
Saisir le monde qui s'ouvre,
renouveler le regard,
repenser la pratique médicale
organisés par la Revue Médicale Suisse

Lieu : CERM, Martigny

Vendredi 15 et samedi 16 novembre
de 8 h à 18 h et de 8 h 30 à 13 h
Affidea Suisse organise un séminaire en
Ostéoarticulaire
« Questions brûlantes en
imagerie ostéoarticulaire »

Lieu : Hôtel Intercontinental, Genève

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17
novembre de 8 h à 17 h
Entretien Motivationnel, formation de base
Envie d'optimiser la relation thérapeutique
avec votre patient

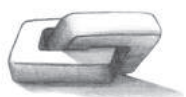
Lieu : Foound, rue Jean-Dassier 7, 1201 Genève

Mardi 19 novembre de 8 h 30 à 17 h
Les Assises de la santé
Santé et cohésion sociale

Lieu : Maison internationale des associations, Salle Gandhi, rue des Savoises 15, 1205 Genève

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Antonio Pizzoferrato - *Contact pour publication* : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en page* : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@med-hyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 5 novembre 2019 - Prochaine parution : 21 novembre 2019

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch